

GRAND EST

A CONTRESENS EN SUIVANT SON GPS

REIMS... Un automobiliste s'est engagé à Troyes sur une voie rapide à contresens en suivant les indications de son GPS, provoquant un accident sans gravité.

« Il avait le nez sur son GPS qui lui indiquait de tourner à gauche et n'a pas vu la signalisation routière qui interdit de s'engager sur cette route », a expliqué Matthieu Bernier, le directeur départemental de la sécurité publique de l'Aube, confirmant une information du quotidien L'Est Eclair.

« Le GPS donne des indications mais ne dispense évidemment pas de respecter la signalisation et de regarder la route », a souligné le commissaire. Ce dernier, qui relève une augmentation du nombre d'accidents dus à une attention captée par le GPS, souligne qu'en aucun cas un conducteur ne peut échapper à sa responsabilité pénale en disant qu'il suivait son GPS.

ACCIDENT MORTEL DANS LA MEUSE

COMMERCY... Un homme de 44 ans, domicilié à Thillot, dans les Côtes de Meuse, a perdu la vie vendredi soir sur une petite route départementale du secteur de Commercy, entre Sorcy-saint-Martin et Vertuzey. L'automobiliste qui a perdu le contrôle de sa voiture sur une chaussée rendue glissante par la neige fondue a percuté un arbre avant de finir sa course dans le talus plusieurs mètres en contrebas. Malgré les soins intensifs prodigués sur place par les équipes du SAMU de Commercy et de Meurthe-et-Moselle, la victime est décédée.

UN ENFANT BLESSÉ À LA CHASSE

RAON-L'ETAPPE... Une balle tirée par un chasseur a transpercé les mains d'un enfant de 13 ans, hier. Il a été transporté au CHU de Nancy par hélicoptère.

Les faits se sont passés près de Lajus, un hameau de Celles-sur-Plaine (canton de Raon-l'Etape dans les Vosges). L'enfant, non armé, remplissait le rôle de traqueur. C'est en écartant des branches que le garçon a reçu le tir. La balle lui a transpercé les deux mains.

Les conditions météorologiques et la configuration des lieux n'ont pas facilité l'accès des secours. Il a été fait appel à l'hélicoptère Dragon 67 de la Sécurité Civile. L'enfant a été hélitreuillé, un médecin du Samu de Strasbourg a pris le relais à bord de l'appareil. Une enquête devra permettre d'éclaircir les circonstances de cet accident.

Quotidien **L'EST REPUBLICAIN** Régional
Directeur de la publication : Gérard COLIN
Rue Théophraste-Rensudot
NANCY - HOUEMONT
54185 HEILLECOURT CEDEX
03.83.59.80.54 - Fax 03.83.59.80.90
www.estrepublicain.fr

Journal imprimé en partie sur papier recyclé

ISSN : 0240-9958 - CPPAP : 0411CB3160

SERVICE ABONNEMENTS
Tél. 03.83.59.08.08
ABONNEZ-VOUS PAR E-MAIL :
abonnement@estrepublicain.fr

TARIFS ABONNEMENTS

3 mois	23,40€
6 mois	46,80€
1 an	93,60€
Inprimario	

L'EST REPUBLICAIN 2009

Liste des encarts publicitaires diffusés sous blister avec les suppléments du quotidien

Meurthe-et-Moselle :
LIDL - AVIVA - BOTANIC
Meuse :
LIDL - AVIVA
Haute-Saône :
LIDL - AVIVA
Besançon :
LIDL - AVIVA
Belfort :
LIDL - AVIVA
Montbéliard :
LIDL - AVIVA

AVENTURE

L'envol du snowkite

Des skis, une aile, du plaisir à l'état pur. La nouvelle glisse qui va faire décoller la montagne vosgienne.



Avant de s'élancer, une rapide présentation du matériel.

LA BRESSE. L'affaire relève carrément du fantasme. Comme le parachutiste aspirant à rejoindre en chute libre l'avion qu'il vient de quitter, quel skieur n'a pas imaginé remonter la pente par ses propres moyens. Il l'a rêvé, le snowkite peut le faire ! Après quelques heures d'apprentissage sous le regard d'un professionnel avisé. Les mémorables gadjins, qui font le miel du Net, plaident en effet pour le respect de cette étape préalable « en rien obligatoire, mais qui fait gagner du temps et limite les risques », explique Régis Laurent, de Bol d'Air à La Bresse. Pionnier de la pratique du parapente dans la montagne vosgienne, le voici défrichant ces nouveaux espaces qui ne pouvaient laisser indifférents ce sportif passionné de nouveauté,

épris de sensations et de liberté.

Initiation donc, qui commence par l'extraction de la voile de son sac. Une aile à caissons, de 4 à 14 m², qui, à la manière d'un parapente, se gonfle et va assurer la traction. Il faut ensuite se glisser dans le baudrier sur lequel sera fixée la voile.

Plaisir de gosse

Jusqu'à-là, rien de compliqué. Le débutant peut s'effrayer ensuite de l'écheveau de suspentes, les lignes dans le jargon kiteur, qu'il faut dérouler pour libérer, 20 m à 30 m plus loin, la barre à laquelle elles sont reliées et qui va servir de guidon pour piloter l'engin. De guidon, insiste Régis Laurent ! Et pas de bouée de secours sur laquelle se crispent quand la situation dérape. L'objectif est

de parvenir rapidement à négocier dans l'azur de superbes 8, positionner l'aile dans ce quart de sphère où elle donnera toute sa puissance. Rapidement perceptible, quand on se retrouve soudain entraîné en avant et qu'on finit le nez planté dans la neige ! À ce stade, la réussite renvoie au plaisir simple du gosse jouant sur la plage avec un cerf-volant. De l'éclate basique. Qui laisse déjà deviner les possibilités étonnantes de l'engin.

Les grands espaces

« Le snowkite, c'est la porte ouverte vers les grands espaces vierges et enneigés » raconte Régis Laurent, qui rêve de sillonner ainsi le Vergors, ou, plus près, de relier le Markstein au Kastelberg sans jamais poser son aile à terre !



Le snowkite ouvre la porte de vastes espaces enneigés. Photos Alexandre MARCHI

« On peut même remonter les pentes contre le vent, aller 4 à 5 fois plus vite que les télésièges, pousser des pointes à plus de 50 km/h, envoyer des jumps d'enfer, à condition... s'extasier Régis Laurent. Vosgien né les skis au pied, il avoue retrouver avec cette discipline un plaisir qui s'était éteint au fil des ans. Totalement grisant ! Nul besoin cependant d'être un excellent skieur pour démarrer. « La priorité, c'est la voile. Après, dans la progression, ceux pour qui skier n'est pas un

problème iront évidemment plus vite. » Les skis, les voici justement, au bout de ces trois heures vite passées. Avec la promesse des premières glissades tracées. Remises hélas... à plus tard ce matin-là, faute de vent. Le snowkite, comme tout sport de plein air en général, et aérien en particulier, est aussi une école de patience.

Bruno SUSSET

■ bsusset@estrepubli-
cain.fr
■ Retrouvez notre diaporama sur notre site estrepubli-
cain.fr

Où pratiquer ?

Le massif vosgien compte pour l'heure deux sites conventionnés, au Kastelberg d'une part, au Markstein d'autre part.

Un troisième site est en cours de conventionnement à La Bresse encore, au lieu-dit La Roche de minuit, sur le domaine skiable du Brabant.

« Les Vosges offrent des conditions idéales avec des espaces dégagés, sans obstacles, bien ventés, facilement accessibles aux voitures, comme aux secours. »

Respect mutuel

Conventionné ne veut toutefois pas dire réservé aux seuls snowkiteurs, insiste Régis Laurent. « Cela signifie que les autres usagers de la montagne doivent s'attendre sur ces zones à croiser des pratiquants du snowkite, qui eux-mêmes doivent faire en sorte de les respecter. »

Un respect réciproque de nature à éviter tout conflit d'intérêt pour ne garder que le plaisir de dévorer la montagne à pleines dents !

Combien ça coûte ?

L'école de snowkite de Bol d'Air, à La Bresse, est affiliée à la fédération française de vol libre, et agréée.

Pour pratiquer, il faut présenter un certificat médical et s'acquitter d'une licence assurance de 29€.

Régis Laurent propose des formules quasiment à la carte, à partir de 165 € la découverte de trois heures, licence comprise, 390 € les 9 heures, 590 € les 24 heures, licence ces deux fois-là en sus. Prévoir un équipement de ski,

même pour les surfeurs, qui, au début du moins, gagneront à s'initier quelques heures sur les lattes.

Pour ceux qui voudraient poursuivre, l'usage de skis free-ride bi-spatulés, autorisant une glisse en arrière et garantissant un moindre enfoncement dans la neige, est conseillé. Une aile coûte de 650 à 1.200 €, un harnais 90 € environ et un casque 50 €.

● Renseignements complémentaires : 03.29.25.62.62 ou www.bol-d-air.fr

Rendez-vous

Pour découvrir le snowkite, il suffit de se promener sur les crêtes vosgiennes. Des manifestations sont également programmées pour mettre en valeur ce sport qui monte.

7 février : 1ère Conviviale de La Bresse, au

Kastelberg, avec des démos de free-style, sauts...

27 et 28 février : 4e Conviviale alsacienne, Markstein. Initiation, tests de matériels...

6 et 7 mars : coupe des Vosges au Markstein.

SOLIDARITÉ

Le compagnon du handicap

L'association Handi'Chiens a réuni ses forces vives près de Pont-à-Mousson, à Sainte-Geneviève, pour évoquer l'éducation des chiens destinés aux handicapés.

PONT-A-MOUSSON. Complicité, bonheur, autonomie, lien social. Ces valeurs sont les raisons d'être de l'association Handi'Chiens. Depuis 1989, date de sa création, elle s'est donnée pour mission d'éduquer et de remettre gratuitement des chiens d'assistance à des personnes atteintes d'un handicap moteur. Ce week-end, à Sainte-Geneviève, petit village surplombant Pont-à-Mousson, l'association a réuni ses délégués et éducateurs autour de sa présidente, Brigitte Lamorte, pour faire le point sur les différentes actions d'Handi'Chiens et aussi rencontrer les familles d'accueil du secteur. « L'enjeu de ce séminaire est d'intégrer les nouvelles recrues et aussi d'aborder les techniques d'éducation des chiens », détaille Brigitte Lamorte justifiant le choix de la Lorraine pour ce rendez-vous à la fois pédagogique et convivial. « La Lorraine a été une des premières délégations de l'association dont le siège social est à Paris. Actuellement, elle compte plus de 30 chiens en famille d'accueil. »

Depuis sa création, Handi'Chiens a remis plus de 1.000 chiens d'assistance à des personnes à mobilité réduite. « L'éducation d'un chien dure deux ans », reprend la présidente.

Aussi des chiens d'éveil

« Les labradors et les golden retrievers sont les deux races sélectionnées pour devenir des chiens d'assistance. Ils sont rigoureusement sélectionnés et achetés par Handi'Chiens dès l'âge de 2 mois. De 2 à 18 mois, ils sont confiés à des familles d'accueil, bénévoles, qui les pré-éduquent en les socialisant et en leur apprenant une trentaine d'ordres essentiels. Ensuite, de 18 à 24 mois, les chiens intègrent un de nos quatre centres d'éducation labellisés pour parfaire leur éducation. Au final, les animaux auront acquis plus de 50 ordres et seront alors prêts pour être attribués gratuitement à des personnes handicapées moteur au cours d'un stage de passation de 15 jours. Ils seront capables, par exemple, de ramasser et rapporter un objet, ouvrir et fer-



Les labradors éduqués par l'association Handi'Chiens sont sélectionnés dès l'âge de 2 mois. Photo ER

mer une porte, aboyer sur commande... ». Chaque animal éduqué est attribué d'après dossier car il est indispensable pour l'association de s'assurer de la motivation du demandeur et de savoir dans quelles conditions le chien sera

accueilli. En plus des chiens d'assistance, l'association forme des chiens d'éveil destinés à des enfants souffrant d'un handicap mental ou à des personnes polyhandicapées, et également des chiens dits de structure ou d'accompa-

gnement social destinés à un projet pédagogique d'établissement. « Au-delà d'une aide précieuse, les chiens apportent beaucoup d'affection aux personnes privées de mobilité », précise Brigitte Lamorte. « Ils contribuent à les socialiser. »

Handi'Chiens, forte de 28 salariés et 300 bénévoles, prend entièrement en charge les frais de soins, d'alimentation et d'éducation des futurs chiens d'assistance. Chaque année, elle remet 100 chiens à des personnes qui en font la demande. Pour l'association, cela représente un coût de 1,3 million d'euros par an. « Notre association vit uniquement avec des ressources dues à la générosité du public, des clubs services, d'entreprises et de collectivités territoriales, sans aucune aide de l'Etat », assure la présidente, souhaitant voir rapidement Handi'Chiens être reconnue d'utilité publique.

Jean-Christophe VINCENT

■ Contact : Handi'Chiens, 151-161, rue Nationale, 54013 Paris, tél. 01 45 86 58 88 ou handi-chiens@wanadoo.fr

ÉDUCATION

Le Syndicat des enseignants prépare son congrès national

Le SE Unsa mobilise ses troupes à l'arrivée « d'une période difficile. »

NANCY... Réforme de la formation des enseignants, réforme du lycée, suppressions de postes ou encore débat sur les retraites... Vendredi le syndicat des enseignants SE-Unsa a fait un large tour de l'actualité syndicale, à la veille de son congrès national qui se tiendra à la mi-mars à Brest.

Sur la formation des futurs enseignants, qui une fois le concours en poche, auraient désormais « l'entière responsabilité d'une classe dès la Toussaint », le SE Unsa a réaffirmé son hostilité dès le départ à une réforme qui « mène dans le mur. Le métier s'apprend. Il ne fait aucun doute que les futurs enseignants vont vivre des temps difficiles. Et les maquettes de concours ne donnent pas de signes assez forts pour contraindre les étudiants à aller faire des stages. »

« La voie technologique »

La réforme du lycée ? Pragmatique, le SE Unsa a toujours reconnu qu'elle était nécessaire pour un lycée qui prépare véritablement à l'entrée dans le supérieur, a rappelé le secrétaire national Christian Chevalier : « Nous avons fait bouger un certain nombre de lignes. Reste toutefois une question en suspens, celle de la voie technologique dont il serait proposé de réduire le nombre de filières à quatre. Il y a beaucoup de reconversions dans l'air à mon avis. Il nous faudra veiller à l'absolue nécessité de la gestion des ressources humaines. » S'il convient « d'être responsable sur la question des retraites car les réalités sont ce qu'elles sont », le syndicat rappelait que

pour l'Unsa, « l'âge légal de la retraite c'est 60 ans (...) Nous devons être vigilants et nous serrer les coudes. »

« Des données comptables »

En terme d'effectifs, la rentrée prochaine se profile dans l'académie avec 12 postes en moins dans le premier degré, 295 dans le second degré selon les chiffres du ministère : « On ne saurait omettre la suppression des stagiaires, moins 68 équivalents temps plein dans le premier degré, moins 153 dans le second, ce qui fait d'un côté 80 postes, de l'autre 448, ce sont des données comptables », martelait Claude Thiebaut, le secrétaire académique, « il est inadmissible que malgré une hausse prévisible des effectifs, autant de moyens soient supprimés au titre du réajustement entre les académies. »

La section académique du SE Unsa se donne par ailleurs pour objectifs à mener dans les quatre années à venir de réactiver son réseau de correspondants dans les établissements, renouveler les secrétaires de branche en raison de départs, renforcer son implantation dans le corps des professeurs de lycées professionnels, élargir son implantation dans le corps des agrégés ; en lycée également ; élaborer une stratégie pour toucher les enseignants stagiaires « désormais dans les universités et non plus dans les IUFM » ; et enfin promouvoir leur organisation « chez les précaires qui seront de plus en plus nombreux », craint Claude Thiebaut, secrétaire général académique reconduit dans ses fonctions vendredi.

M.H.V.

LOTO SAMEDI 30 JANVIER 2010

18 21 26 44 47 • 3

5 BONS NUMEROS + 0 ou 1 bonnum gagnant	3	130 694,60 €
4 BONS NUMEROS	567	1 252,90 €
3 BONS NUMEROS	26 799	11,70 €
2 BONS NUMEROS	401 261	5,50 €

● Renseignements complémentaires : 03.29.25.62.62 ou www.bol-d-air.fr

Keno Tirages du SAMEDI 30 JANVIER 2010

Tirage de 13h45

2 7 11 21 22 24 29 36 39 42
43 45 46 48 52 54 60 63 66 67

NUMERO *
Jackpot
Montant : 40 000 €
* 1.83.14.38 *

Multiplieur : x 2
9 287 239

Résultats et Informations : www.francaisedesjeux.com

Tirage de 21h00

2 3 6 8 17 22 25 29 30 31
32 34 37 40 44 49 51 54 63 65

NUMERO *
Jackpot
Montant : 50 000 €
* 7.27.50.13 *

Multiplieur : x 1
2 664 635

Montant du Jackpot du dimanche 31 janvier à 13h45 : 60 000 €

L'EST REPUBLICAIN Toute l'actualité en Lorraine et en Franche-Comté tous les jours sur le site web de votre quotidien. estrepubliain.fr